

# LES RENCONTRES



# bowatts

## POUR UN TEMPS D'ÉCHANGE CONVIVAL !

### VENEZ POSER VOS QUESTIONS !

Vous saurez tout sur la marque d'électricité locale et comment faire des économies.



Jacky Ménichon,  
président de la CCSB



Jérémy Thien  
Maire de Jullié

### LE MOT DES ÉLUS

« Rencontres-nous pour vous présenter BôWatts, la marque d'électricité verte du Beaujolais que propose la Communauté de Communes. C'est un projet pour garantir des prix intéressants et vous aider à faire des économies. Venez nous poser vos questions et rejoignez BôWatts ! »

UNE  
MARQUE LOCALE  
D'ÉLECTRICITÉ  
CRÉE POUR VOUS  
PAR VOTRE  
COLLECTIVITÉ

### PASSEZ AU VERT POUR PAS PLUS CHER

Un contrat d'électricité 100% verte et d'origine française avec notre partenaire ALPIQ France.

### FAITES DES ÉCONOMIES

La visualisation en temps réel de vos consommations avec le capteur nRLINK **offert** et réalisez jusqu'à 23% d'économie.

Et dès le 1er février 2024, bénéficiez d'un prix garanti en dessous du Tarif Réglementé par l'Etat.

# bowatts

### CHANGEZ DE FOURNISSEUR EN MOINS DE 5 MINUTES

L'adhésion est sans engagement.  
Le changement de fournisseur est gratuit.

Le nouveau fournisseur se charge de résilier votre contrat actuel.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

Une offre pour les particuliers habitant dans une des 35 communes de la CCSB.

Une offre pour les pros bientôt disponible.



## DATES À RETENIR !

**MARDI 16 JANVIER 2024**  
18h30 - salle des fêtes  
Villié-Morgon

**MERCREDI 17 JANVIER 2024**  
20h - salle des fêtes  
Charentay

**MARDI 23 JANVIER 2024**  
18h30 - salle des fêtes  
Les Ardillats

**MERCREDI 31 JANVIER 2024**  
18h30 - salle Fontalet  
Deux-Grosnes - Monsols

**SAMEDI 3 FÉVRIER 2024**  
10h - Mairie  
Saint-Clément-de-Vers

**MARDI 6 FÉVRIER 2024**  
19h - salle des fêtes  
Cercié

**MARDI 13 FÉVRIER 2024**  
18h30 - espace Raoul Janin  
Jullié

**MARDI 12 MARS 2024**  
18h30 - salle communale  
Quincé-en-Beaujolais

**MERCREDI 13 MARS 2024**  
18h30 - salle des mariages  
Belleville-en-Beaujolais

**MARDI 26 MARS 2024**  
18h30 - espace Capella  
Lancié

**MARDI 9 AVRIL 2024**  
18h30 - salle d'animation  
Dracé

 **MARDI 13 FÉVRIER 2024 - 18h30**  
 **JULLIÉ - ESPACE RAOUL JANIN**

**bowatts**  
L'énergie verte du Beaujolais

☎ 06 75 08 20 15  
✉ info@bowatts.fr  
🌐 www.bowatts-beaujolais.fr  
📱 @bowatts



## Réunion d'information

# Zoom sur les biodéchets

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) et la commune de Jullié vous invitent à un temps d'information et d'échanges sur la thématique des biodéchets et du compostage.

**Mardi 13 février 2023**  
**18H30 | Espace Raoul Janin**  
*Suivi par les rencontres BôWatts*

**Venez poser vos questions !**

Quels changements suite à la réglementation du 1er janvier 2024 ?

Quelles solutions pour trier vos biodéchets ?

Comment bien s'équiper ?

Pour tout renseignement : Service Gestion des déchets de la CCSB  
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr | 04 74 66 18 24 (services techniques)

Jullié  
Beaujolais

J'aime mon Beaujolais,  
je fais attention à mes  
déchets



Ordures ménagères

Compostage

Déchets verts

Tous les emballages plastiques, cartonnés, briques alimentaires, sacs en papier kraft, emballages et aérosols métalliques sont à déposer en wrac et bien vidés dans la benne Emballages.

Emballages plastiques

Emballages métalliques

Briques alimentaires

Cartonnés

Journaux, magazines, prospectus, papiers imprimés, catalogues sont à déposer dans la benne Papier la plus proche de chez vous.  
Attention aux faux-amis : papier crépon, papier cuisson, papier calque, sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères.  
Les sacs en papier kraft se déposent dans la benne Emballages.

Bouteilles en verre transparent ou verre foncé, bocaux et pots, flacons de parfum en verre peuvent être déposés dans la benne Verre.  
**Attention** : vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, sont à déposer dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Les déchets non recyclables sont à déposer dans un sac fermé dans votre bac standard :

Les déchets de cuisine et les déchets verts sont à déposer dans votre composteur ou lombricomposteur :

Compost

